



## 16ème jour de grève au Mont Saint Michel !

Les agents de l'abbaye achèvent leur 16ème jour consécutif de grève, leur demande est claire: une table ronde de négociation avec tous les acteurs concernés : l'Etat, le ministère de la Culture, les salariés du Mont, les associations de défense du Mont, les associations qui représentent les habitants du Mont, le CMN, le syndicat mixte, Véolia.

Jusque-là, la seule réponse du syndicat mixte était de proposer une réunion de travail sur ce qui se passera au mois de septembre, et encore, il ne voulait pas tout le monde autour de la table !

Ce matin, pour essayer une fois de plus d'ouvrir le dialogue, les organisations syndicales des agents de l'abbaye ont décidé de poser trois conditions quant à l'organisation de ladite réunion de travail :

- 1 – Un engagement préalable quant à la mise en place d'un service de transport dédié aux salariés et aux résidents qui les déposerait au pied du Mont ;
- 2 – La présence à la réunion d'acteurs autres que les seuls salariés de l'abbaye ;
- 3 – La présence à la réunion d'un membre du cabinet de la Ministre de la culture et le cas échéant d'un membre du cabinet du Ministère de l'intérieur.

Réponse du syndicat mixte :

Sur le 1er point il propose de « regarder en détail ce qui est en place depuis le 3 juin 2013 », de « regarder ce qui peut être encore amélioré et optimisé compte tenu des différentes contraintes du site », et enfin de « regarder comment évaluer dans la durée le dispositif actuel ».

Sur le 2ème point il propose « d'aller au-delà des seuls agents de l'abbaye en y associant aussi quelques représentants des Unions Départementales des organisations syndicales représentatives ».

Sur le 3ème point, dit-il, « il revient aux représentants de l'Etat, seuls, de décider qui doit le représenter lors de cette réunion ».

Il va sans dire que, pour nous, la présence d'un membre du cabinet de la Ministre de la Culture est absolument indispensable, il est bien de sa responsabilité de veiller aux abords d'un site classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco, sans parler de sa responsabilité quant au service public culturel tout simplement, si elle est impuissante à préserver l'accès public d'un site tel que le Mont Saint Michel, qu'en sera-t-il de conserver et d'ouvrir au public des monuments et des sites moins prestigieux ou moins médiatisés? Laissera-t-on des multinationales faire des choux gras sur le dos des visiteurs et des salariés des sites publics?

Si, et seulement si ces trois conditions sont remplies, l'intersyndicale des agents de l'abbaye qui se réunit demain pourra se prononcer pour participer à cette réunion de travail, proposée jeudi après-midi à Caen.

**Madame la Ministre, il est grand temps que vous montriez votre intérêt pour le Patrimoine Mondial de l'Unesco, et pour cela la présence d'un membre de votre cabinet à cette réunion est absolument indispensable !**